

Cannabis non médical

PUBLIÉ LE 03/09/2026

Les rapports rédigés par les experts des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV), des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A) et des centres antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV), publiés par l'Agence sur son site internet et les résultats présentés dans ces rapports sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, notamment le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, traduction ou exploitation de ces rapports ou de ces résultats, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite et préalable de leurs auteurs.

Centre(s) responsable(s) de l'enquête : CEIP-A Poitiers

Rapport d'enquête d'addictovigilance – [Période d'analyse : du 01/01/2021 au 30/06/2026]

- [Résumé du rapport](#)
- [Compte rendu du CSP Psychotropes, stupéfiants et addictions - Séance du 16/06/2026](#)